

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 20 décembre 2022

Délibération ou arrêté n° 71

Date de convocation :
13/12/2022

Date d'affichage :
26/12/2022

Nombre de membres :

- en exercice : 19
- présents : 16

Pour : 18
Contre : 0
Abstentions : 0

Objet :

**Attribution des lots du
marché de travaux
concernant la réhabilitation
de la friche commerciale
située au 11 avenue Aristide
Briand**

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le
23/12/2022

Et publication et notification du
26/12/2022

L' an deux mille vingt deux, le vingt décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Chaulnes, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des votes de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry Linéatte, Maire.

Etaient présents : M. Thierry Linéatte, Mme Nadège Latapie-Copé, M. Benoit Gance, Mme Anne Lebrun-Merlin, M. Claude Merlin, M. Philippe Cheval, Mme Maryse Hochart, M. Régis Lecot, M. Arnaud Noblécourt, M. Dominique Capelle, M. Airès Ferreira, Mme Géraldine Lefèvre, M. Xavier Dubernard, Mme Laure Lambert, Mme Claire Lecot-Robit, M. Thomas Poulet.

Etaient excusés : Mme Virginie Masson avec pouvoir à Mme Anne Lebrun-Merlin
Mme Angéline Darras avec pouvoir à M. Thomas Poulet

Etait absente : Mme Céline Defruit

Mme Anne Lebrun - Merlin a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que la commune doit procéder à des travaux de réhabilitation de la friche commerciale située rue Aristide Briand. Il rappelle que dans ce cadre un marché a été lancé par la collectivité sous la forme d'une procédure adaptée.

Cette consultation a été lancée le 27 octobre 2022 pour une remise des offres fixée au 29 novembre 2022 à 12h00. Elle comprenait 11 lots. Après présentation du rapport d'analyse des offres, il est proposé de retenir les prestataires suivants pour un montant global de 494 318,86 € HT :

GROS OEUVRE : PM PLATRERIE MODERNE	91 680,50 €
CHARPENTE – COUVERTURE : JOUARD	61 338,79 €
MENUISERIES EXTERIEURES : CONCEPT ALU	58 362,00 €
PLATRERIE – ISOLATION : MACIP	87 048,71 €
MENUISERIES INTERIEURES : GANCE ET FILS	47 360,00 €
PEINTURE : DURACHTA	23 220,60 €
CARRELAGE : AVANTI	17 976,00 €
ELECTRICITE : MB ELEC	36 676,62 €
CVC : ETS P.M.E	42 416,64 €
ELEVATEUR : OTIS	19 589,00 €
FACADE : LES FACADIERS PICARDS	8 650,00 €
TOTAL	494 318,86 € HT

DECIDE

- d'accepter pour un montant global de 494 318,86 € HT, les offres présentées par :

- ✓ LOT 1 : PM PLATRERIE MODERNE
- ✓ LOT 2 : JOUARD
- ✓ LOT 3 : CONCEPT ALU
- ✓ LOT 4 : MACIP
- ✓ LOT 5 : GANCE ET FILS
- ✓ LOT 6 : DURACHTA
- ✓ LOT 7 : AVANTI
- ✓ LOT 8 : MB ELEC
- ✓ LOT 9 : ETS P.M.E
- ✓ LOT 10 : OTIS
- ✓ LOT 11 : LES FACADIERS PICARDS

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en œuvre de ces prestations ;
- dit que les crédits seront inscrits au budget.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

La secrétaire de séance



Mme Anne Lebrun - Merlin

Le Maire



The official seal of the Mayor of Chaumes is circular, featuring a central emblem with a figure holding a staff, surrounded by the text 'MAIRIE DE CHAUMES' and 'Fondation 1889'. The name 'Thierry LINEATTE' is printed below the seal.

Thierry LINEATTE